

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L' Abeille.

9ème Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

9ème Année

VOL. IX.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 4 AVRIL 1861.

No. 23.

LE PETIT ÉCUREUIL.

Un petit écureuil, bien vif, bien sémillant,
Avait son nid sur un vieux hêtre;
Vivant heureux, libre et content,
Dans le bois qui l'avait vu naître.
Au milieu de ce bois, une ferme, un verger
Un magnifique potager,
Lui fournissaient en abondance
Des fruits à savourer, et des noix à ronger.
C'était assez pour lui, car dès sa tendre enfance,
Ses parents, par nécessité,
On peut-être par prévoyance,
Avaient formé ses goûts à la sobriété.
Rien n'était si doux que sa vie.....
Liberté tout entière, et plaisirs innocents,
N'est-ce pas de quoi faire envie ?
Il était le premier, au retour du printemps,
A voir la forêt embellie
De jeunes fleurs et de bourgeons naissants ;
Aucun souci, dans sa retraite,
Ne venait troubler son sommeil ;
Et le matin, à son réveil,
Il allait faire sa toilette
Aux premiers rayons du soleil,
Se peignait, s'arrangeait, se redressait l'oreille,
De sa queue en panache il ombrageait son dos,
Et se réchauffait en repos,
Sans crainte pour demain, sans regrets pour la veille,
C'était charmant. Voilà qu'un beau matin,
Le museau propre, et les pattes bien nettes,
Notre écureuil, allant à la chasse aux noisettes,
Trouve un gros rat sur son chemin.
Il salue avec politesse ;
Le rat l'accoste, et veut nouer un entretien :
Mon cher enfant, dit-il, sans que cela paraisse,
D'être utile j'ai le moyen.
Votre figure m'intéresse,
Et je serais charmé de vous faire du bien.
Que cherchez-vous ici ? Parlez avec franchise,
Je suis tout prêt à vous servir ;
Voulez-vous que je vous conduise :
Où vous trouverez à choisir
Sucre, biscuits, gâteaux, fromage de Hollande,
Pour vous régaler à loisir ?
Monsieur, dit l'écureuil, une petite amande
Est tout ce qu'il me faut pour mon simple repas ;
Je vous suis obligé mais je ne connais pas
Les mots dont vous parlez.—Vous plaisantez, je pense.
Le sucre vous est inconnu ?
—Vraiment oui. —Se peut-il ? Vous n'avez pas
[écou,
Mon cher, vous ignorez ce que la Providence
A fait pour nous
De plus doux.
Et les biscuits, et le fromage ?
—Moi, je ne les connais, monsieur, pas d'avantage.
—Ah ! pauvre enfant, que je vous plains !
Suivez-moi dans cette chambrière,
C'est là que vous verrez.—Oh ! non, monsieur, je
[crains
De désobéir à mon père,
Il m'a bien souvent défendu
D'entrer dans la maison des hommes ;
Ils sont nos ennemis de tous, tant que nous
[sommes
Fais-les bien, m'a-t-il dit, ou tu serais perdu !

—Votre père a voulu vous effrayer sans doute,
Reprit le rat ; mais voyez-moi,
J'y vais sans cesse, et par ma foi,
Je n'y vois rien que je redoute.
Vous croyez ? — Je vous jure. — Et bien donc,
[je vous suis.
L'écureuil, en tremblant, trotte jusqu'à l'office ;
Le sucre lui parut exquis.
Le rat riait avec malice ;
A présent, dit-il, mon cher fils,
Goûte à ce morceau de fromage !
L'écureuil mord... Soudain avec un grand tapage
Un trébuchet tombe. Il est pris !
Le rat se sauve ; on vient, on met dans une cage
Le pauvre écureuil confondu ..
Il pleure, il se désole, et dit en son langage :
Adieu, nid paternel, liberté, frais ombrage !
Un mauvais conseil m'a perdu !
M. L. P. DE JUSSIEU.

L' ABEILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 4 AVRIL 1861.

SOUVENIRS D'UNE EXCURSION AU LAC ST. JOACHIM.

Je ne me rappelle plus le *quantième*,—
et au reste peu importe,—où nous quittions
nos compagnons au *Château Bellevue*, à
une heure de relevée, et par une chaleur
à fendre les rochers. Nous étions chargés
de provisions, nous avions devant nous
un chemin de trois lieues et une montagne
à gravir ; mais au delà, une riante
perspective ; une pêche abondante, et ceci,
avec un cœur gai et de bonnes jambes,
assez fortes précautions contre la fatigue
ou le désespoir.—Pour être exact je
devrais, avant d'entrer en matière, donner
quelques détails concernant nos *habits de*
voyage, et le deuil qui descendit à notre
départ sur quelques uns de ceux que nous
laissions derrière nous ; mais les motifs
de ce deuil seraient longs à raconter et
nos voyageurs hâtent le départ. Quant aux
habits, la plupart des lecteurs de *L' Abeille*
en ont au moins une idée, et il est peut-être
préférable que les autres restent dans
l'ignorance à leur sujet. Disons simplement,
pour la satisfaction du public, qu'en
termes généraux, cela s'appelle *s'endialbler*,
ce que les plus scrupuleux rendent par
s'enjoliver.

Je me contenterai de dire que nous avons
fait le voyage sans aventure, et cela

suffit, car tout le monde,—du moins le monde
de St. Joachim,—connait trop bien le
chemin du lac pour exiger que j'en dresse
ici une carte géographique. Tons, en effet,
sans avoir le moindre recours à un itinéraire,
partant du *Petit Cap* se rendront au *Moulin*
par les champs de blé et de sarrasin, non sans
avoir fatigué en passant les magnifiques et
complaisants échos des falaises.

De là ils graviront en deux étapes une
âpre montée de six cents pieds, pour arriver
tout essouffés au haut de la *Coulée*, où
chacun dira, en essayant les grosses gouttes
de sueur, que le pire est fait, et jouira en se
reposant du coup d'œil, bien digne, certes,
de fixer pour un temps l'attention générale.

Au pied du mont serpente une rivière
joliette qu'on a très-injustement qualifiée
du nom de *Friponne*, parcequ'un désir assez
naturel la porte à prolonger, par mille
détours, son séjour dans la plaine, avant
de se jeter dans le fleuve. Au delà s'étendent
les prés tous frais de verdure, tous
émaillés de fleurs, s'enfonçant d'un côté
sous les flots, et de l'autre allant lécher
les pieds du *Petit Cap*.—On me pardonnerait
cette figure, si, comme moi, on les avait
vus mouvants sous l'action du vent.—Et le
Petit Cap ! Comme il s'avance fièrement,
ceint de sa couronne forestière. Comme il
laisse entrevoir coquettement un angle de
son château, et au dessus des ormes, le
petit clocher de sa Chapelle !...

Ce n'est pas tout, ce n'est pas le quart ;
il me faudrait encore vous parler des
maisons blanches qui reposent dans la
plaine, entourées de leurs milliers d'hiron
dellies ; des îles qui dorment dans le
fleuve ; des montagnes du sud blénies par
l'espace ;... mais nos voyageurs impatients,
malgré la répétition, hâtent de nouveau
le départ, et me forcent de laisser à votre
imagination le soin d'achever ce croquis.

La route dorénavant se fait à travers la
forêt qui vous abrite du soleil, tandis que
des ruisseaux à eau fraîche et aux noms
poétiques vous garantissent contre la soif ;
l'ascension est facile,—imperceptible même
en certains endroits, notablement au
près la *Côte à Boucher*, où l'on s'engage

enfin dans le chemin propre du lac. Il y a encore deux heures de marche à faire, dont une partie, surtout aux approches du lac, porte sur un sol marécageux, abondamment accidenté de boursiers fangeux. Vous êtes surpris de retrouver ici la *Friponne*; mais ce n'est plus le gai ruisseau folâtrant parmi les fleurs et les rosaux; elle se traîne lentement et sans bruit à travers la mousse et les abattis, heureuse de s'arrêter à chaque obstacle comme si elle craignait de faire le saut qui l'attend plus loin. Saut fameux! qu'il faudra désormais connaître sous le nom de *Chûte à Grouard*, suivant les hautes ordonnances judiciaires de la Salle de Liesse....

—Enfin, quand vous êtes fatigué à n'en plus pouvoir, quand vous avez plusieurs fois souhaité intérieurement que le lac et... enfin, dis-je, un éclaircis se fait dans la forêt, et vous apercevez une belle nappe d'eau, de forme plus ou moins elliptique, ayant deux lieues de circuit près, et de toutes parts encerclée de fières montagnes.

—“Nous y voilà déjà! dites-vous avec une légère prétention à l'ironie.”

—“Point. Nous avons encore un quart de lieue à faire avant d'arriver au terme.”—

Je ne vous suppose pas la force de répliquer. Vous vous enfoncez donc de nouveau dans un bois touffu comme les forêts enchantées du Tasse, vous y laissez à chaque pas, comme trace de votre passage, des morceaux d'habits,—voire même des portions d'épiderme, et vous aboutissez, après une demi-heure, à une sorte de bassin naturel où vous attend un canot, et une embarcation indescrivable qu'on vous dit être un *flat*. Ou vous informe dûment que vous êtes rendu: c'est ce dont la fatigue de vos membres ne vous permet pas de douter.

Voilà les caractères, pour ainsi dire généraux, de ce voyage, je les ai esquissés à grands traits; néanmoins je demeure dans l'intime persuasion que tous ceux qui ont fait le même chemin les reconnaîtront comme véridiques. Ce qui va suivre se rapporte aux spécialités de notre excursion, en même temps qu'il résume les raisons que je puis avoir pour ne pas être blasé sur la promenade du lac.

A cinq heures, nous déposions nos fardeaux sur un roc tabulaire près du bassin, et les pêcheurs ne tardèrent pas à se mettre à l'œuvre. J'eus garde de me mettre de la partie, car la pêche est un de ces amusements dont mon imagination n'a jamais su saisir le plaisir. Un quidam, pêcheur lui-même, a défini la ligne: un instrument terminé à chaque extrémité par un innocent; le jugement, j'aime à le

croire, est par trop sévère... cependant, un des caractères de la vérité, c'est d'être sans fard. Quoiqu'il en soit, je restai à terre avec ceux qui partageaient là-dessus mes opinions; mais il ne faut pas s'imaginer que nous y étions livrés à l'ennui. —Le moucheron de Lafontaine n'est rien autre chose qu'un maringouin; on le reconnaît ici à sa trompette, et il entonne aussi haut, il est aussi avide de sang et de gloire, il vous attaque avec une persévérance aussi irrationnelle que son fameux prédécesseur dans sa lutte avec le roi de la forêt.

Nous avons, il est vrai, une arme défensive que le lion ne connaissait pas: c'est un grand feu de sapins verts; mais ceci ne vous donne que le choix d'inconvénients, à savoir vous livrer à la merci de votre ennemi, ou vous laisser suffoquer par la fumée.

Cependant nous préférons notre situation à celle des pêcheurs que nous voyions déjà au large, tristement penchés, en narcisses, sur les bords du canot: un silence rigide leur est prescrit, tandis que nous, au contraire, nous pouvions du moins causer au milieu de nos tourments.

Il faisait nuit noire quand ils revinrent prendre part au repas champêtre que nous avions préparé, et dont leur pêche ne fit nullement les frais, et pour cause. Soit dit entre nous cependant, ils n'eu firent pas moins honneur au festin; nous les y laissâmes même, leur confiant en guise de dessert, la construction d'une cabane pendant que nous irions réveiller les échos du lac.

Ces échos habitent en grand nombre dans les environs, et c'est surtout quand les ténèbres et le silence descendent sur les forêts avec le calme du soir, qu'ils se montrent sensibles aux charmes de la conversation.

Aussi quand un de nous leur eut crié d'une voix de stentor: *Nous voilà*, une réponse générale accueillit son salut. *Nous voilà*, dans le bois voisin; *nous voilà*, sur le cap brûlé; *nous voilà* au sommet du cap tourmente; *nous voilà*, au fond du lac; partout il y en avait; partout ils étaient sur l'alerte.....

Les moments qui suivirent étaient bien propres à nous récompenser de toutes les peines et fatigues que nous avions essayées jusque là, et ne laissèrent pas de nous causer de vives impressions. Nous nous trouvions pour ainsi dire, au sein même de la poésie: dans les eaux tranquilles se réfléchissaient des milliers d'étoiles; les gigantesques contours des montagnes environnantes se dessinaient sur un ciel pur; autour de nous étaient les forêts enveloppées de ténèbres mystérieuses, sur lesquelles tranchaient, avec effet, le feu de

biouilles allumées par nos compagnons. Tout nous invitait à célébrer les beautés de la création, et nous élevâmes la voix à la louange de celui qui a fait la nature si belle.

Mais pour comprendre ce que cette scène avait de saisissant, il aurait fallu entendre la voix harmonieuse de Monsieur A. L. modulant avec âme les belles strophes de l'*Acte, maris stella*; il aurait fallu écouter ces accents saisis et répétés par les échos successifs, puis s'éteignant dans le lointain. Nous chantâmes en chœur plusieurs autres hymnes à Marie; puis, après avoir bien joui de ce concert pieux, et souhaité le bonsoir aux échos d'alentour, nous revînmes, non sans émotion, au rivage pour songer au repos.

Songer au repos dans une cabane de six pieds sur cinq, avec dix individus nullement disposés à dormir et dont quelques uns de proportions rien moins que liputiennes! Voilà, certes, une idée d'utopiste, et je le compris bien après le premier quart d'heure passé dans ce nouveau gîte. Mon silence cependant, comme celui de M. Prudhomme, dira plus que mes paroles, et n'épargnera un long chapitre sur tout ce que je dus souffrir en commun avec d'autres, soumis comme moi à la loi du plus fort; mais je ne tairai pas les *Orebus*, chanson soporifique que la vieille France avait apprise à un de nos voyageurs et qui m'endormait enfin au quaiante troisième couplet.

Dans une telle situation, mon sommeil ne devait pas être des plus profonds, aussi ne tardai-je pas à me transporter dans le royaume des songes, où je dus courir, avec une vraisemblance remarquable, toute les aventures les plus extraordinaires et les moins possibles. Je me le rappelle encore, je venais d'être pris à la ligne par une énorme truite qui chantait d'une voix rauque un couplet des *Orebus* quand je me réveillai en sursaut pour trouver la pluie qui me fouettait le visage.

Je m'approchai du feu auprès duquel veillaient deux sentinelles.

Ce feu presque éteint, le silence de la forêt interrompu par le bruit des vagues qu'un léger vent apportait au rivage, ce groupe de dormeurs à demi éclairé, tout cela présentait, sans doute, un spectacle nullement dépourvu de charmes;—mais, certes, qu'on n'est pas poétique à trois heures du matin, trempé jusqu'aux os et brisé de fatigue! Personne de nous n'ent le moindre soupçon de la beauté qu'il pouvait y avoir; une seule pensée dominait, c'était de partir au plus vite. Nos compagnons ne tardèrent pas à se lever, et comme tous furent du même avis, et qu'en outre les connaisseurs nous prédisaient une journée de pluie, nous fîmes,

sur les débris d'un repas frugal, un conseil de guerre où il fut résolu unanimement que, vu les circonstances actuelles, notre position n'était pas tenable. Nous ne perdîmes pas de temps à discuter cette résolution, les bagages furent pliés, et dix minutes après, nous étions en pleine retraite. Je n'entrerai pas dans les détails de notre voyage, quelque pénible qu'il ait été, il ne réveille aujourd'hui, quoiqu'en dise le poète, aucun agréable souvenir. La fatigue de notre petite bande, après cette longue marche de plus de cinq heures était extrême, et l'on conçoit que notre état,—surtout après avoir traversé les champs de blé et de sarrasin mentionnés au début, et où chaque tige, chaque épi avait ramassé son contingent d'eau pour nous le verser au passage,—nous aurait fait très-rudemment désirer de faire notre entrée au petit cap d'une manière tout-à-fait privée. Cette dernière consolation nous fut cependant refusée; des hérauts donnèrent avis de notre approche, et de si loin qu'elle nous vit, toute la population de Ljesse vint à notre rencontre. On nous offrait des parapluies et des mackintosh, on s'informait de la manière dont nous avions passé la nuit, on espérait avec une sollicitude ironique que nous n'avions pas été surpris par l'orage; ce fut en vain que nous eutonnâmes: "Lève ton pied légèrement", on nous trouvait la voix mouillée, et je dois à mon impartialité d'historien de dire que nous dûmes bientôt gagner nos chambres respectives laissant tous les riens de leur côté.

MORALE. Faites la promenade du lac une fois par vacance; ne pensez jamais à y passer la nuit. Que si votre esprit d'aventure vous suggère cette idée, rappelez-vous cette vérité toujours vraie: une seule nuit sous les couvertes en vaut dix passées à la belle étoile ou dans une cabane sur la dure.

NOUVELLES LOCALES.

Il paraît que la santé de M. G. Brown, député de Toronto, ne s'améliore pas. On ne sait encore quand il pourra revenir à Québec.

Le Gouvernement a vendu, dans le Bas-Canada, 290,000 acres de terre en 1860. Le montant de la vente a été de \$ 149,063.41. Il y a à cet égard une assez grande différence entre le Bas et le Haut-Canada. Nous voyons que dans la province supérieure, le commissaire des terres en a vendu 126,413 acres, et que le prix de la vente s'est élevé à \$ 144,840.

Nous voyons dans le rapport du Maître-Général des Postes, que le nombre des bureaux de Poste en 1860, a été de

1698; l'étendue des routes postales, de 14,202 milles; le parcours annuel des malles, de 5,712,000 milles; et le nombre des lettres transportées par les malles, de 9,000,000. Le revenu s'élève à \$658,451. 99.

Une assemblée générale des membres de la Banque de Prévoyance et d'Épargne de Québec a eu lieu le 26 Mars.

Vu l'état prospère de cette institution, les syndics ont résolu de faire un don de \$500 aux institutions de charité, établies dans cette ville.

Samedi dernier un cultivateur de Ste. Catherine, du nom de Maher, a été assassiné à coups de hache. On n'a pu encore constater d'une manière certaine quel a été le véritable auteur de ce crime.

DÉCÈS.

Nous avons la douleur d'annoncer le décès d'un de nos confrères, M. Et. Drouin, que la mort vient d'enlever ce matin même après une courte maladie. Il est toujours douloureux de voir disparaître de nos rangs un compagnon de nos jeunes années, mais lorsque ce compagnon s'est rendu cher à ses condisciples par ses aimables qualités, tandis que ses vertus l'ont fait leur modèle, le vide que laisse son absence est plus sensible à tous.

Le défunt était âgé de seize ans: il est mort entouré de toutes les consolations de la religion et en présence de ses parents. Il était de la congrégation. L'Office des morts sera récité pour le repos de son âme ce soir, à cinq heures trois quarts.

COLLÈGE N. DAME DE LEVY.

COURS LATIN.

G. Fraser, en thème latin.

A. Déziel } en version latine.
 } en thème anglais.

F. Couture, en arithmétique.

P. Beaulieu, en version anglaise.

COURS ANGLAIS.

1ère CLASSE.

F. G. Michaud. }
D. Verreault. } en français.
Ed. Ballantyne. }

2ème. CLASSE.

Gaudry, 3 fois en français, 1 fois en anglais.

Ed. Déziel, en version anglaise.

ÉLÉMENTS.

Chs. Lebelle, }
L. Marquet. } en français.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

La duchesse de Kent, mère de la reine Victoria, est morte le 16 Mars. Fille de François-Frédéric-Antoine, ci-devant régnant sous le nom de duc de Saxe-Cobourg-Saalferd, elle naquit le 17 août 1786. Elle épousa d'abord Emich-Charles

prince Leiningen, puis, en secondes nocces, S. A. R. le prince Edouard, fils de Georges III, et c'est de ce dernier mariage que naquit Alexandrine-Victoria. La duchesse de Kent était sœur de Léopold, roi des Belges.

Il paraît que l'empereur des Français a chargé le duc de Gramont de dire à Pie IX, qu'il désavouait les principes émis dans le discours du Prince Napoléon. Cette démarche de l'empereur, ainsi que sa résolution avouée de continuer l'occupation française à Rome peuvent étonner en présence des menaces que font toujours impunément les Piémontais de s'emparer du reste des Etats du Pape. On publie en effet partout que Victor-Emmanuel va être proclamé roi du haut du Capitole, et que les troupes Sardes vont bientôt occuper Rome. On assure aussi que malgré toutes les assurances données par Victor-Emmanuel, M. de Cavour entretient des agents en Vénétie pour y exciter la révolte.

La citadelle de Messine s'est rendue sans condition, le 13 Mars. Toute la garnison reste prisonnière avec ses 150 officiers. Les Sardes se sont emparés de 300 canons. Civitella del Fronte, qui dès lors était la dernière place forte qui demeurait à François II est tombée au pouvoir des Piémontais quelques jours après Messine.

La Pologne vient d'obtenir un conseil d'état séparé, dont Zamoiski est nommé Président. De plus un manifeste russe a proclamé, le 17 Mars, l'émancipation des serfs: ceux-ci, tout en ayant désormais le libre usage de leurs terres seront néanmoins tenus à certaines redevances aux propriétaires ruraux, et obligés d'obtenir leur consentement pour la vente de leurs biens. Grâce à ces réformes, Varsovie est tranquille depuis les derniers troubles. La garnison russe s'y accroît considérablement.

Les Français ont remporté un assez grand avantage sur les Cochinchinois. Ceux-ci ont perdu 650 hommes et deux de leurs forts.

La Conférence des Puissances Européennes à Paris a décidé que les troupes Françaises resteront en Syrie jusqu'au 5 Juin.

Un membre a donné avis, dans la Chambre des Communes d'Angleterre, qu'il proposera bientôt de reconnaître la confédération du Sud des Etats-Unis.

Si l'on en croit une lettre écrite de Paris au Times, l'Amérique verrait bientôt trois flottes Européennes, dont deux, équipées par la France et l'Angleterre, feraient voile pour les Etats-Unis, avec des ordres secrets, et la troisième serait envoyée par l'Espagne au golfe de Mexique.

(Suite.)

Mr. Fergusson a parlé ensuite au nom d'une partie de ses compatriotes du Haut-Canada, dont les droits ont été lésés, a-t-il dit, à l'occasion de la visite du Prince de Galles en Canada, et il a fait retomber sur le ministère cette lésion de leurs droits et le mécontentement qui en est résulté dans le Haut-Canada. Ainsi Mr. Fergusson s'est constitué le défenseur des Orangistes, et il veut qu'on exprime leur mécontentement contre le gouvernement dans la réponse du discours du Trône. MM. Gowan Sicotte et Loranger ont aussi tenu le ministère responsable de ce qui s'est passé en Canada à l'occasion de la visite du Prince de Galles. Ils ont surtout insisté sur ce point, que le duc de New-Castle en amenant le Prince de Galles en Canada, devait être soumis à l'autorité du ministère canadien et même à nos tribunaux. M. Cartier a défendu le gouvernement, et fait remarquer aux membres présents, que le duc de New-Castle était ministre du parlement impérial, qu'il portait avec lui sa responsabilité ministérielle en Canada comme en Angleterre, et qu'enfin, étant pair du Royaume-Uni, il ne peut être jugé que par ses pairs à la Chambre Haute dont il fait partie en Angleterre.

A la suite de ces explications, la chambre s'est prononcée contre la proposition de M. Fergusson. Cette première discussion a donné lieu à des déclarations de principes auxquelles on ne s'attendait pas. C'est ainsi que M. Huot s'est formellement déclaré pour l'administration actuelle, lui que sa conduite passée tenait dans les rangs de l'opposition.

M. Fergusson, battu une première fois, est revenu à la charge. Il veut qu'on exprime dans l'adresse le regret qu'éprouvent les Haut-Canadiens de voir que le discours du Trône ne fait aucune mention du recensement des deux Canadas; Car suivant lui, le résultat du recensement devra mettre fin à une question débattue depuis bien longtemps, la question de la représentation basée sur la population, et l'orateur fit une assez longue tirade sur ce sujet. Plusieurs autres membres en firent autant, et quoique ce ne fut pas le sujet principal, la question de la représentation basée sur la population fut cependant traitée longuement. C'est M. Foley, membre de l'opposition, qui s'est montré le plus chaud partisan de ce principe de son parti. Le résultat de cette question a montré que le ministère n'a pas changé de politique, et qu'il est toujours opposé à la représentation basée sur la population, quoiqu'il ait été accusé du contraire en pleine chambre.

M. Cartier a démontré, les papiers en mains, que lui et son collègue M. McDonald n'ont jamais voté pour ce principe: pour lui il ne sacrifiera jamais les intérêts des Bas-Canadiens et ne consentira point à la destruction de leur égalité dans le parlement. Ces déclarations ont fait plaisir au parti ministériel Bas-Canadien qui doutait de la sincérité de son chef.

Les membres de l'opposition ont montré, depuis l'ouverture des chambres, et à propos surtout de cette question, que la bonne intelligence ne règne pas au milieu d'eux, et qu'ils ne sont pas tous d'accord sur leur programme politique. C'est ainsi que M. Standfield McDonald ne partage pas les sentiments de MM. Foley et Fergusson sur la représentation basée sur la population. On s'aperçoit aisément que l'absence de M. Brown nuit à son parti. La deuxième proposition de M. Fergusson a été rejetée comme la première.

La dernière proposition à l'adresse a été faite par Mr. Sanfield McDonald. Il voudrait exprimer au gouverneur que le ministère devrait réunir la majorité des représentants des deux sections de la province, pour leur mutuel bonheur; qu'il ne l'a pas à présent et qu'il gouverne par conséquent le Canada avec une majorité Bas-Canadienne seulement. Les intérêts du Haut-Canada sont donc sacrifiés: c'est pour cela qu'il n'a pas confiance dans l'administration actuelle qui veut, suivant lui, rester à tout prix au pouvoir et envahir de plus en plus, par son obstination à garder les rênes du commandement, les dissensions de la province supérieure. L'honorable membre ajoute ensuite que ce principe, s'il n'a pas été sanctionné par un vote de la chambre, a du moins été la règle de conduite de tous les ministères depuis l'union des Canadas: tous les ministères en effet ont résigné, a-t-il dit, quand ils n'ont plus été soutenus par la double majorité des représentants du pays. On sait que M. McDonald est l'ami constant de la double majorité qu'il défend avec une grande énergie. Plusieurs membres, entre autres MM. Dorion, Sicotte et Drummond ont parlé à la suite, et ont aussi exprimé qu'ils n'ont pas confiance dans l'administration actuelle. Mais comme ce n'était pas le temps de présenter un vote de non-confiance, tous ces flots d'éloquence ont été perdus.

Les membres du parti ministériel se sont donc contentés de répondre au principe de la double majorité, et d'y opposer leurs objections qui se réduisent à une seule: l'impossibilité de sa mise en pratique. Tout ministère en effet serait insoutenable avec ce principe, car il n'y a presque pas de mesure législative si sage et proposée par le ministère le plus

convenant du monde, qui puisse rencontrer l'assentiment de la majorité des membres, dans les deux sections de la province, et dès lors une partie de la représentation serait en droit de faire résigner le ministère; ce qui amènerait un nouveau cabinet à chaque différence d'opinion des membres du Haut et du Bas-Canada. Or l'on sait combien il est difficile de les faire accorder sur la moindre proposition: le ministère actuel ne pourra donc agréer que ce principe soit admis.

Les efforts de l'opposition n'ont donc pas été couronnés de succès: aucun n'a réussi, et l'adresse a été enfin acceptée, comme nous l'avons déjà dit. Le vote final de la chambre a donné une forte majorité au ministère.

Une affaire de haute importance est maintenant soumise à la considération du Conseil Législatif. C'est la requête inattendue de Mr. Dubord qui y a donné lieu. Mr. Dubord veut représenter la division Stadacona au conseil législatif et il a demandé son siège à l'honorable chambre: on sait que ce Monsieur n'est pas l'élu du peuple, puisque ses deux compétiteurs, MM. Huot et Barthe ont été plus heureux que lui; mais comme ils n'ont pu accepter la place, l'honneur, dit-il, lui en revient. La chambre Haute aura donc à se prononcer sur ce cas singulier d'élection: elle décidera si Mr. Dubord doit avoir le siège qu'il demande, ou si les habitants de la division Stadacona pourront envoyer à la législature un membre de leur choix. Le jugement de la Chambre-Haute règlera bien des difficultés sur la validité des élections.

La CINQUIÈME livraison du

QUANSONNIER

DES COLLEGES

MISEN MUSIQUE

est en vente au Bureau de l'Abeille et chez quelques libraires.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. payable d'avance. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse M. A. Thérien
 A Notre Dame de Levy . . . M. E. Clément
 A la Petite-Salle M. L. Langis.
 Chez les Externes . . . MM. { P. Doherty.
 { Chs. Baillargeon.
 GEORGES ROY, Gérant.